

SACN-PATS-2024

RESOLUTION CAS CONCRET

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Examen Professionnel Recrutement : Secrétaire Administratif de Classe Normale
Epreuve : Résolution d'un cas concret Spécialité : PATS Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Logo

Logo

Direction Zonale de la Police Nationale de X
Etat - Major

Affaire suivie par : SACN

Ville, Date

Note à l'attention de
Madame la Cheffe d'Etat-Major

Objet : La Réserve Opérationnelle de la Police Nationale (ROPN)

Référence : Loi 2022-52 du 24/01/22 relative à la responsabilité pénale et à la sécurité intérieure (art. L 411-7 à L 411-17)
Arrêté du 29/04/22 fixant les règles d'organisation générale et la nature de l'épreuve pour le recrutement de la ROPN.

Arrêté du 13/07/22 relatif au recrutement et à la préparation de la ROPN.

Pour rappel, la loi du 2003-239 du 18/03/2003 pour la sécurité intérieure a permis de créer dans un premier temps la réserve civile de la police nationale composée d'une réserve statutaire (retraités des corps actifs de la PN) et d'une réserve volontaire (composée de réservistes sur la base du volontariat - la loi du 21/07/2016 permet aux anciens

policiers ~~en~~ adjoints ayant accompli 3 ans de services effectifs
d'intégrer la réserve ~~op~~ volontaire.

La loi du 2022-252 du 24/01/22 définit de nouvelles règles
à cette réserve et aura pour nouvelle appellation "Réserve Opération-
nelle de la Police Nationale"

L'objectif de la ROPN est d'améliorer le lien entre les forces de
la sécurité intérieure et la population.

Dans ce contexte et afin de préparer la réunion dédiée à la
ROPN lors du forum des métiers de la sécurité, cette note vise
dans un premier temps à présenter le contexte, les enjeux
actuels de la RO et les missions dévolues et le public visé (I)
et dans un second temps de définir les modalités de recrutement
et de formation puis les conditions d'emplois et les avantages
induits pour le réserviste (II)

I / Contexte (A), Enjeux actuels (B), missions (C)
et publics visés (D).

A / Contexte

Lors du Beauvais de la Sécurité, il a été décidé de pratiquer
plusieurs politiques en vue de renforcer la ROPN - Soit en
substituant les personnels ~~et~~ actifs affectés sur des postes adminis-
tratifs - Le but étant d'augmenter le nombre de personnels
actifs sur la voie publique.

B / Enjeux actuels.

Il y a une forte volonté de renforcer la ROPN en augmentant
le nombre de réservistes sur la voie publique - Le but étant
de favoriser le lien entre la police et la population -
La France a accueilli la coupe du monde du rugby et bientôt
~~et~~ les Jeux Olympiques et Paralympiques. Tout ceci
implique une forte mobilisation des personnels actifs

sur le terrain.

C/ Missions dévolues

La ROPN ~~peut~~ est destinée à des missions de renfort temporaire des forces de la sécurité intérieure et à des missions de solidarité en France et à l'étranger à l'exception des missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public.

Les différentes missions sont des missions de renfort des activités de voie publique et de prévention, d'investigation, renseignement, état-major, soutien opérationnel, formation, communication, engagement citoyen, réglementation.

D/ Public visé

La ROPN est un dispositif qui permet aux citoyens, aux retraités de la police nationale (Corps d'application et d'encadrement officiers et commandants) et aux anciens policiers adjoints d'intégrer un service de police pour un contrat d'une durée de 5 ans maximum.

II/ Recrutement (A), Formation (B), Conditions d'emploi (C) et avantages pour le réserviste (D).

A/ Recrutement

La procédure de candidature est dématérialisée. Il faut se connecter sur <https://www.devenir-policier.fr/nous-rejoindre/autres-recrutements/reserviste-operationnel>. Et aller sur l'onglet plateforme "Démarches simplifiées".

Un formulaire est à compléter et joindre les pièces demandées (CV, lettre motivation, ...) . A l'issue du dépôt de candidature, un accusé réception est envoyé.

Une convocation est ensuite envoyée au candidat pour passer un entretien avec un jury et également une convocation pour une visite médicale.

L'épreuve concernant l'entretien est pour évaluer la motivation du candidat (durée 20 minutes dont 5 minutes de présentation). La note est sur 20.

B/ La formation.

Si le candidat est retenu, la formation initiale doit être obligatoirement suivie. Elle concerne exclusivement les candidats civils et les anciens policiers adjoints ayant quitté la police depuis plus de 3 ans.

Elle se déroule en 2 périodes :

- une autoformation obligatoire de 20h sur l'e-campus de la police nationale.
- et en structure police dans le service d'affectation pour une durée de 2 jours (2x5 jours) et 2 semaines non rémunérées en centre de formation.

C/ Conditions d'emploi (Art L411-9)

- Être de nationalité française
- Être âgé de 18 ans.
- Ne pas avoir de condamnation ni aucune inscription au bulletin n°2 du casier judiciaire.
- Être en regard au regard des obligations du service national.
- Être apte physiquement.
- Être apte au port de l'arme.
- Pour les policiers réservistes, ne pas avoir fait l'objet d'une sanction disciplinaire.
- Travailler 150 jours par an (jusqu'à 210 jours en période d'état d'urgence) pour les retraités du corps actifs de la PN
- Travailler 90 jours par an (jusqu'à 150 jours en période d'état d'urgence) pour les civils.
- Vacation de 7h dans la limite de 35 heures hebdomadaires
- S'adapter au cycle binaire 11h08 ou 12h08

D/ Avantages

Pour les grades, si vous êtes :

- un retraité policier, vous aurez le grade que vous aviez en activité
 - un ancien policier adjoint, vous aurez le grade de policier adjoint réserviste
 - issu de la société civile, vous aurez le grade de policier adjoint réserviste
 - un spécialiste, vous aurez le grade correspondant à votre qualification
- Selon l'article L411-24, l'avancement de grade des policiers réservistes est prononcé uniquement au choix

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Examen Professionnel

Recrutement : Secrétaire Administratif de classe normale
PATS

Epreuve : Résolution d'un cas concret

Spécialité :

Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

en tenant compte de l'ancienneté et de la manière de servir
Un tableau d'avancement par catégorie et par grade est
arrêté chaque année par le ministre de l'intérieur.

Il est possible d'être récompensé pour la fidélité et l'engage-
ment grâce à la médaille des réservistes volontaires de défense
et de sécurité intérieure.

Tels sont les éléments utiles afin de préparer le forum
des métiers de la sécurité dédiés à la ROPN.

Questions :

Afin de renforcer la présence des forces de l'ordre sur le terrain,
l'autre levier dont dispose la police nationale est la lutte
contre les tâches indues et la politique de substitution c'est
à dire le remplacement des personnels actifs à des tâches
administratives par du personnel administratif.

Un mouvement de substitution des personnels actifs par des
personnels administratifs est ainsi annoncé pour des missions
des contrôles aux frontières ou certaines missions dans des
centres de rétention administratif. Les futurs assistants d'enquête
se verront également confiées des tâches exercées à l'origine par
des personnels actifs.

Le but est de permettre de recentrer les personnels actifs sur
leur mission de base qui est la voie publique.

Le projet de loi des finances prévoit pour la période

2023-2027, 2500 postes de personnels actifs de la PN affectés à des fonctions administratives seraient pourvus par des personnels administratifs, techniques et scientifiques dont 500 en 2023

2/ RO gendarmerie nationale

- être nationalité française
- avoir 18 ans min et 40 ans max
- avoir fait JADC, SNU, JDC
- Apte physiquement
- Avoir bonne moralité
- Suivre 15 jours de formations initiales pendant les vacances
- Suivre 15 jours formations essentielles Week-end
- possibilité passer concours sous officiers / officiers
- Emploi réserviste privilégié pendant les temps de fortes activités
- Port de l'arme
- 3 types de missions (sécurisation, lutte anti-terrorisme, police judiciaire)
- possibilité faire longue carrière au sein de la réserve.

RO police nationale

- être nationalité française
- âge limite 67 ans
- avoir fait JADC, SNU, JDC
- Apte physique
- 10h formation e-campus
- 4 semaines de formation (2 en centre de formation et 2 en service affectation)
- Pour renforcer effectifs sur la voie publique
- Port de l'arme
- 9 types de missions (essentiellement voie publique)
- contrat max 5 ans